



BULLETIN MUNICIPAL

NOVEMBRE 2017

N°317

LE MOT DU MAIRE

Le mois de décembre, c'est pour chacun de nous, outre la préparation des festivités de fin d'année, l'instant de présenter le bilan de nos réalisations communales programmées par notre budget 2017.

Qu'en est-il ? Étant entendu que des travaux communaux doivent être par nature prévus, financés ou liés à une urgence particulière.

Ceci étant et compte tenu de ces conditions préalables, où en sommes-nous de l'exécution de ces engagements :

- La réalisation de la rue Notre Dame en deux tranches depuis la rue de Provence jusqu'à la rue des Vendanges, aujourd'hui en voie d'achèvement.

- La longue et complexe réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Mairie sera prochainement achevée en dépit de quelques retards liés à des problèmes de vétusté de cet édifice et de mises en conformités sécuritaires.

- Les travaux en cours de réfection du chemin Bertrand Marin sur une longueur de 1 km comprenant en particulier la mise à niveau du réseau d'eau potable et d'alimentation des poteaux de lutte contre l'incendie. Ils devraient être achevés en tout début 2018.

Ceci n'est en fait qu'un bref bilan des actions conduites par la commune. Ces travaux ont été réalisés à leur terme en dépit des difficultés inhérentes à un contexte de raréfaction des financements de l'État qui inéluctablement auront des conséquences sur nos choix structurants à venir.

Toutefois, ces difficultés ne devraient pas conduire la commune à une quelconque augmentation de sa fiscalité locale ni vers une politique d'emprunt à tout va, qui à l'image de chaque foyer, ne constituerait toujours qu'une dette différée à la charge des prochaines années.

Pour conclure, très simplement hors de toute polémique politicienne, je ne ferai que regretter qu'une fois encore les communes rurales ne méritent pas tout autant que d'autres lieux sensibles une attention prioritaire. En l'état, je comprends parfaitement tout l'intérêt de la célèbre formule selon laquelle « il vaut mieux taper toujours sur les mêmes, afin d'avoir moins de mécontents ».

Jean-Pierre MORIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 novembre 2017

(Ces délibérations sont affichées en façade de la Mairie)

N°2017-41 : Transfert de compétence optionnelle n°7 : «Réseau de prise de charge électrique» au SYMIELECVAR

La Commune souhaite faire procéder à l'installation d'une borne électrique munie de deux prises nécessaire à l'énergie des véhicules électriques hybrides rechargeables. Montant de l'acquisition 10 000 € financée en grande partie par l'ADEME.

Le SYMIELECVAR a la possibilité conformément à ses statuts de gérer ce dossier si la compétence optionnelle n°7 « Réseau de prise en charge électrique » lui est transférée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

N°2017-42 : Compte rendu annuel de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Examen du bilan du délégataire (SEERC-Eaux de Provence) Année 2016

RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR PAR MONSIEUR LE MAIRE

N°2017-43 : Subvention exceptionnelle à l'association «Ne Touche Pas A Ma Vie»

Une subvention exceptionnelle a été accordée à la majorité à l'association « Ne Touche Pas A Ma Vie » dont l'objet est de lutter contre la banalisation de la violence chez les jeunes.

Cette subvention permettra à l'association de préparer l'organisation d'une manifestation intercommunale sur le thème « la non-violence s'apprend ».

Le Conseil Municipal accorde une subvention d'un montant de 500 €

N°2017-44 : Subvention exceptionnelle à l'association Solidarité ANTILLES FRANCAISES - AMV suite au passage de l'ouragan IRMA pour Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € pour venir en aide aux collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin suite au passage de l'ouragan IRMA.

N°2017-45 : Personnel - Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre du PPCR au 01/01/2017

Le protocole d'accord sur les parcours professionnels, de carrières et de rémunérations permet la mise en œuvre d'une nouvelle architecture statutaire simplifiée avec des nouvelles dénominations. Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le tableau des effectifs actualisé. Adopté à l'unanimité.

N°2017-46 : Renouvellement de la Convention Fourrière Automobile

Cette convention a pour but de fixer les conditions d'enlèvement, de gardiennage, de rétrocession et éventuellement de destruction des véhicules abandonnés. La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans. Adopté à l'unanimité.

N°2017-47 : Dénomination et numérotation des voies et espaces publics de la commune - Quartiers n°2 et n° 4

Réglementation :

Seules les communes de plus de 2000 habitants doivent transmettre au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre, une liste des voies publiques et le numérotage des immeubles ainsi que leurs modifications. Toutefois à ce stade, la commune a anticipé ces obligations en matière de dénomination de voies publiques. Les voies privées seront traitées dès que nous aurons franchi le cap des 2000 habitants.

N°2017-49 : Budget Communal - Décision modificative n°3

Investissement :

Opération 60 : Rénovation ancienne mairie 1^{er} étage

2135 Installations générales + 20 000 €

Opération 76 : Création parking Rue Notre Dame

2152 Installations de voirie - 20 000 €

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

N°2017-50 : Budget Eau et Assainissement - Décision modificative n°2

Investissement :

Opération 19 : Réseau Rue Notre Dame

2156 Matériel spécifique d'exploitation - 50 000€

Opération 22 : Réseau Chemin Bertrand Marin

2156 Matériel spécifique d'exploitation + 50 000€

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

N°2017-51 : Soutien du Conseil Municipal à la Motion de l'AMRF sur «l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité» en date du 1er octobre 2017

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la motion de l'AMRF sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité. Adopté à l'unanimité.

N°2017-52 : Rapport d'activité 2016 et plan d'actions 2017 de la SPL «ID83»

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activité de la Société ID83 (Ingénierie Départementale 83) pour l'exercice 2016.

Cette SPL a été créée par le Conseil Départemental pour apporter l'appui de spécialistes aux petites et moyennes communes rurales pour mettre en œuvre leur politique publique et les aider dans leurs difficultés administratives quotidiennes.

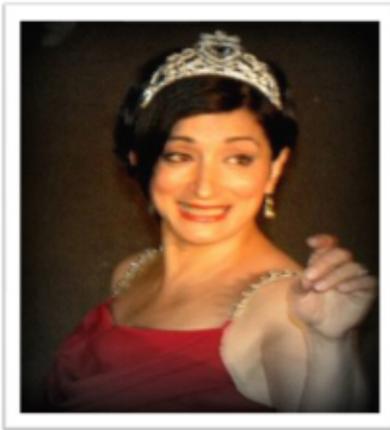
Il s'agit aujourd'hui de prendre connaissance d'un compte-rendu d'activité n'ayant pas concerné la commune pour l'année 2017.



CULTURE

Chants traditionnels de Noël et
Oratorios de Bach, Mozart,
Schubert

Angelicus Concert



Sonia **MORGAVI** chanteuse soprano,
Renaud **PELLISSIER** baryton
et Franck **PANTIN** pianiste.



SAINTE ANASTASIE-SUR-ISSOLE

Salle Polyvalente

Samedi 09 décembre 2017

20 h 30



COOP'ART

L'association COOP'ART, en collaboration avec la mairie de Sainte Anastasie, a présenté pour sa dernière exposition de l'année, le peintre Pat PELLERIN, demeurant au Thoronet. Lors du vernissage qui a réuni une soixantaine de personnes, sa peinture abstraite, très gestuelle, jouant sur les couleurs et les formes, fut bien appréciée.

Quatre classes de l'école primaire, accompagnées par leurs professeurs, ont visité l'exposition, trois d'entre elles en présence de l'artiste, qui a expliqué son travail et répondu à toutes leurs questions. Une bonne expérience qui sera renouvelée lors des expositions de 2018.

Prochain rendez-vous en février 2018 avec Nicolas DURRANDE de Brignoles.

Michel POTIER, président de COOP'ART



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Cette année encore, l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébrée en présence d'un nombreux public, des associations patriotiques et d'autres, des enseignants et du conseil municipal ainsi que de notre chorale « Chant et Amitié ».

A l'heure où les derniers survivants de ce terrible conflit ont disparu, cette manifestation s'est inscrite dans une nouvelle vision historique nous rappelant à la fois l'héritage de nos anciens, l'hommage qui doit même dans l'anonymat, leur être rendu. Tous ces Poilus, ces civils, leurs familles qui ont tant souffert sont notre armée des ombres.

Et puis, pour retenir la leçon de cette histoire faisons preuve non pas de pessimisme mais d'un simple réalisme qui s'est un jour exprimé par la voie du Président Américain WOODROW Wilson : « cette guerre, ainsi que la prochaine, sera la dernière. »



*Jean-Pierre MORIN, Maire,
Le Conseil Municipal de Sainte-Anastasie-sur-Issole,
seraient honorés de votre présence*

Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux "**Morts pour la France**"
au cours de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

qui se déroulera le **mardi 5 décembre** à 10h30
Rassemblement Place des Ferrages

EVE COIFFURE



Pour les fêtes de fin d'année, le salon sera ouvert les dimanches 24 et 31 décembre au matin.

A cette occasion, le salon EVE COIFFURE vous invite à venir déguster la soupe de champagne et ses petits fours le 31 décembre à partir de 12h pour vous remercier de votre fidélité.

Venez nombreux.

Cynthia 04.94.72.29.45.

EVE COIFFURE

En prévention des fêtes venez découvrir les produits bien-être effectués par Laurent ETHEVE le samedi 2 décembre à partir de 8h30



CCAS Repas des Anciens

Chaque Année, le Conseil municipal et l'équipe du CCAS ont le plaisir d'organiser le repas de Noël afin de profiter de cette fête de fin d'année dans

un cadre moins conventionnel que la mairie.

Cette occasion nous permet de mieux se connaître et de se détendre dans une ambiance conviviale.

Le mois de décembre étant là, les informations se confirment :

Ce sera le 16/12/2017 à partir de 11h30, au restaurant scolaire, chemin des Horts.

En attendant de tous vous retrouver autour d'un bon repas.

Cordialement,

Eliette BERTHET
Adjointe Affaires sociales
Scolarité et Crèche

USAGE DU FEU



A défaut d'un nouvel arrêté Préfectoral prolongeant la période de non incinération des végétaux issus du débroussaillage obligatoire, ces opérations sont autorisées à compter du 1er décembre dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 30/03/2015.

www.var.gouv.fr/debroussaillage-r423.html



PRECAUTIONS EN CAS DE GEL

L'hiver est proche avec son lot de gel et de frimas. Aussi vous devez protéger sérieusement vos installations d'eau : compteurs, canalisations, robinets....

Et cela dès maintenant car la température peut chuter brutalement et pire, peut durer fort longtemps.

QUALITE DE L'EAU

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Vacances automne 2017

Du 23 octobre au 03 novembre 2017

Ces vacances se sont déroulées sur le thème "l'art et la précision". Les enfants ont pu aborder diverses activités liant l'art graphique et la précision.

Nous avons accueilli ; la première semaine 47 enfants et la deuxième 52 enfants.

Pour les maternelles, ils ont pu s'initier pointillisme, en créant des tableaux avec des cotons tiges ! pour les élémentaires, ils ont testé des techniques de création avec des pailles, des lancées éponges sur des supports en bois, une fresque en commun, ainsi que des tableaux individuels.

Des créations de marionnettes, un décor, et une histoire, ont permis aux élémentaires de créer un mini film et d'être visionnés auprès de leur camarade de maternelle, lors d'une séance de cinéma.

Les grands jeux de précision tel que les fléchettes, le tir à l'arc, le panier volant..., ont su combler les plus sportifs d'entre eux.



Montopoto, fut la sortie de la première semaine. Un inter centre sur Rocbaron pour la deuxième semaine "Olympiade sportives" a permis de favoriser un temps d'échange avec les enfants de Rocbaron.

TRAVAUX DU MOIS

Entretien des espaces verts :

- Débroussaillage Pré de la Font, chemin des Molières, chemin de la Grande Vigne

- Ramassage des feuilles place des Ferrages
- Entretien du village

Travaux :

- Réparation pont des Molières
- Installation panneaux jeux Pré de la Font
- Pose ralentisseurs aux abords des écoles
- Réparation portail des écoles
- Pose de containers individuels chemin de la Grande Vigne



DÉLINQUANCE

Après une longue période d'accalmie concernant plus particulièrement les vols à domicile, nous vivons comme de nombreuses autres communes du Centre Var, une recrudescence de cette délinquance préoccupante en dépit de la forte mobilisation de la Gendarmerie Nationale surchargée par ailleurs par de multiples tâches sécuritaires.

Toutefois, dans ce cas présent vient s'ajouter les difficultés d'identification de personnes semblant souvent agir en bandes itinérantes ou organisées souvent sans identification nationale.

C'est dans ce contexte que les enquêteurs mériteraient d'être aidés par des témoignages qui pour être efficaces doivent être rapides et précis, ne serait-ce que sur de simples détails sans se soucier outre mesure de la mine patibulaire ou non de la personne observée.

GENDARMERIE : 04.98.05.22.70



INFORMATIONS CONCERNANT LES TRAVAUX SUR SAINTE-ANASTASIE

Rue Notre Dame :

Sur les deux tranches, les travaux ont consisté à remplacer les canalisations d'eau potable, d'eaux usées et certains branchements individuels (17) toujours en plomb. Création de trottoirs et parkings (environ 10) sur la deuxième partie.



Chemin Bertrand Marin :

Mise en conformité des canalisations d'eau potable en portant le diamètre à 160 mm au lieu de 90 afin d'augmenter le débit.

Elargissement de la voie pour tendre vers les 6 mètres (prévus sur l'emplacement réservé n°2 du PLU) sur la totalité du chemin soit 1 km



La boîte postale :

Endommagée par un camion de livraison, la boîte postale est inutilisable car il n'est plus possible de l'ouvrir. Le constat a été effectué par « La Poste » et le livreur. Nous sommes actuellement dans l'attente de la livraison d'une nouvelle boîte par La Poste.

En attendant le dépôt du courrier est effectué en Mairie (accueil et boîte aux lettres) et au bureau de Poste aux heures d'ouverture.

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les dossiers transmis à M. LEPAGE suite au message paru dans le dernier bulletin municipal sont parvenus à la Préfecture.

Cette dernière a accusé réception de notre demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et nous informe que la commission pour l'étude des dossiers « sécheresse 2017 » ne se réunira pas avant la fin du premier semestre 2018.

Alors patience et si vous n'avez pas encore créé votre dossier, faites le et transmettez le à la mairie, service urbanisme.

Marcel LEPAGE, 1er Adjoint

RECENSEMENT
de la population

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr
Du 18 janvier au 17 février 2018

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

LA VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES CIGALES

ACTIVITÉS :

Reprise de l'atelier « Provençal » le vendredi 1er décembre à partir de 15h au local rue A. Daudet



Les Catherinettes n'ont pas failli à la tradition. L'originalité de leurs chapeaux le prouve.

La Présidente, Rose-Marie CHRIST



SI TASIE M'ETAIT CONTÉ

Depuis 3 mois, les membres de l'association recensent les poilus de Tasie. Ce travail sera terminé en fin d'année et nous allons faire des recherches plus privées afin de connaître ces poilus : qui étaient-ils ? quel métiers exerçaient-ils ? quels étaient leur parents, leurs frères et sœurs ? où habitaient-ils ?

Si, dans les boîtes à souvenirs que chaque famille possède, vous retrouvez des photos, des documents et que vous vouliez les partager, n'hésitez pas à nous contacter nous.

Le Président Jean Marie ROY, 06 77 65 47 53

LES ONIX



Belle prestation de nos majorettes, les Onix de Ste Anastasie lors de leur représentation le 04 novembre dernier à la fête de l'halloween de l'APESA qui s'est déroulée à la salle polyvalente du village.

Bravo les filles !

Le bureau

APESA

Halloween

Les petits monstres de Sainte Anastasie ont fêté halloween, malgré une météo peu clémente le défilé dans le village a été maintenu. Tous se sont réunis autour d'un feu de camp virtuel, pour y écouter un conte, et déguster un goûter.

Merci aux Onix pour leur démonstration et à tous d'être venus aussi nombreux !

Un grand merci à "Pierrot" pour ses dons à l'association.

L'APESA.



Assemblée générale

Samedi 18 novembre a eu lieu l'AG ordinaire de l'Apesa. Mme Manas Julie, présidente depuis 3 ans, a cédé sa place à Mme Dolique Vanessa. Un grand merci à elle pour ses années à la tête de l'Apesa.

De gauche à droite : Lurenbaum Sandrine (secrétaire adjointe), Pétronelli Céline (trésorière), Manas Julie (présidente sortante et membre d'honneur), Hérold Eric (vice-président), Dolique Vanessa (présidente), Sart Angélique (secrétaire), Channier Sandrine (trésorière adjointe).



Le bureau

ART'S TASIE

Du 3 au 12.11.2017 s'est tenue dans une ambiance conviviale l'exposition de tableaux à la Galerie A. Garnier. 22 peintres ont exposé 80 de leurs œuvres. A cela s'est ajouté le travail artistique de l'atelier enfants.

Ce moment fort de partage s'est déroulé avec la mise en lot d'un tableau offert par un membre de l'association dont le bénéfice ira aux sinistrés de la tempête Irma (Solidarité Antilles). L'heureuse gagnante est Mme Elisabeth Leroux de Ste Anastasie.

La Présidente, Chantal SOUCHET



Le calendrier des manifestations

Samedi 9 décembre :

Angélicus Concert à 20h30 salle polyvalente

Vendredi 15 décembre :

Assemblée Générale des Randonneurs à 17h salle polyvalente

Samedi 16 décembre :

Repas de Noël des Anciens à 11h30 au restaurant scolaire

Dimanche 7 janvier 2018 :

VOEUX DU MAIRE à 10h45 salle polyvalente

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissances : Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Jean-Baptiste PELAPRAT né le 11 octobre 2017, de Lilou BLAIN née le 20 octobre 2017 et de Cassie CECCHERINI née le 5 novembre 2017.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès : Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur Roland MICHEL survenu le 19 octobre 2017.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Remerciements :

La famille de Jeannette CRAVEA, ses enfants et ses petits-enfants vous remercient pour tous vos témoignages et vos marques de sympathie.

PLATANUS Bis repetita

Le temps des feuilles mortes –presque aussi redouté que celui des feuilles d'impôts- est arrivé.

Il va sans dire que ce phénomène surprenant bouleverse totalement la vie du village, reléguant au second plan tous les autres problèmes de notre vie locale.

Ainsi, dès novembre, les esprits s'échauffent au fur et à mesure que les feuilles tombent et que le thermomètre baisse. C'est là bien peu de reconnaissance pour celles qui, durant l'été, nous ont dispensé leur ombre rafraîchissante et bienfaisante.

Or, si l'on considère qu'un platane centenaire en bonne santé, -comme le sont les trente nôtres- porte environ neuf millions de feuilles et que leur chute annuelle s'effectue au rythme de quelque 100 000 feuilles par jour, ce serait bien, pour faire le ménage quotidien, trois millions de feuilles qu'il nous faudrait ramasser.

Considérant encore, l'intérêt économique évident de faire perdurer cette situation au rythme des saisons en attendant que la plus grande partie des feuilles soit tombée ;

Considérant enfin, qu'il est toujours possible d'espérer qu'un fort coup de Mistral les balaye vers Besse sur Issole...

Attendu, néanmoins que ces considérations ont quelque chose d'artisanal qui choque notre raison et notre sens de l'ordre, comment ne pas envisager l'abattage, pur et simple, de ces vénérables mastodontes plantés par nos ancêtres, pour le bonheur de leurs descendants.

Bien sûr, ceci ne manquerait pas de susciter quelque émoi dans le Landerneau et peut-être même de faire se retourner nos anciens dans leur tombe.

Aussi, si vous le voulez bien, pour cette année, ne prenons pas ce risque insensé et préférons encore ces nobles feuillages, morts ou vifs, à la lugubre froideur de l'asphalte.

Anastase le Bienheureux

DON DU SANG

Mardi 12 décembre 2017

de 15h30 à 19h30
à la salle René Autran
La Roquebrussanne



Petites annonces

A VENDRE

Renault Espace 2L2 Diesel CI, 7 places, Année 2003, 164 000 kms CT OK, en parfait état, 4 pneus neufs, Crochet d'attelage, entretien effectué chez Renault

Prix : 5 000 €

Tel : 04 94 72 24 01 ou : 06 12 01 43 87



INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8H à 12H
et le Mercredi de 13H30 à 16H30
Tel : 04.94.69.64.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8H30 à 12H et le Mercredi de 14H à 16H30
Samedi de 9h à 12h00
Tél : 04.94.72.27.40

DECHETTERIE DU SIVED

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 9H à
12H et de 14H à 17H, le Samedi de 9H à 13H
Fermeture le Dimanche Tél : 06.07.31.02.27
Accès aux déchetteries de Brignoles, Tourves,
Le Val et La Roquebrussanne

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Ramassage des "monstres"
Le 1er mardi de chaque mois
(se faire inscrire en Mairie au préalable)

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION SOLIDARITE DU VAL D'ISSOLE

EPIKERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Place de la Poste Forcalqueiret

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à
12h

Vendredi après-midi de 14h à 16h

DRESSING SOLIDAIRE Ouvert à tous

13 av. de la Libération Forcalqueiret

Ouvert mardi et samedi de 10h à 12h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h30

GAZDA Jean 0649663403 / CLERC 0613976425

LES VAROIS VERS LES AUTRES

Association caritative et humanitaire

Tél : 06.68.16.23.67

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Aide à domicile, retraités, malades, handicapés
(aide-ménagère) Tél : 04.94.92.27.08

Permanence en Mairie le 1er jeudi de chaque
mois de 10H30 à 11H30

DIVERS

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne
de Justice, Maison des Services Publics, 2 rue de
l'Hôpital à Brignoles, 2 fois par mois de 9h à 12h
Pour tous renseignements ou rendez-vous
Tél au 04.98.05.93.81

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél : 0820.200.189 Permanence : Brignoles
Cité Administrative, Rue des Déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

Le CENTRE d'INFORMATION et de RECRUTEMENT des FORCES ARMEES (CIRFA)

Vous propose des permanences suivantes :

A Brignoles : Mission Locale

TERRE : 1er mercredi du mois toute la journée
et les autres mercredis de 13h30 à 15h30

MARINE : le 1er et 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

AIR : le 3ème mercredi de 13h30 à 15h30

Renseignements CIRFA au 04.22.43.90.10

ou la **Mission Locale 04.94.59.03.40**



NUMEROS UTILES

MAIRIE

- Accueil : 04.94.69.64.40

- Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

- Service cantine : 04.94.69.64.40

Fax : 04.94.69.64.41

POLICE MUNICIPALE : 06.08.80.45.82

Mail : pm@ste-anastasiie.fr

- M. LEPAGE 1er Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45 reçoit tous les matins
de 9H à 11H30

- Mme BERTHET 2ème Adjoint (Action Sociale) :

Tel : 04.94.69.64.40

reçoit le lundi de 10h à 11h30 et mardi, jeudi et
vendredi de 9H à 11H30

GENDARMERIE NATIONALE BRIGADE DE LA ROQUEBRUSSANNE

Le **17** uniquement pour les urgences

Le **04.98.05.22.70** pour tous les autres cas y
compris les simples contacts ou demandes de
renseignements

URGENCES Pompiers : **18** Samu : **15**

FOURRIÈRE MUNICIPALE CONVENTIONNÉE

"SARL CENTRE ANIMALIER REGIONAL" à

Rocbaron : **04.94.86.40.24**

PHARMACIE DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
32 37

DÉPANNAGE

E.D.F. : 0972 67 50 83

Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous
pouvez venir en Mairie où un téléphone sera mis
à votre disposition pour contacter France Télécom

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec
l'assistante sociale : 04.83.95.42.30